

LES CHIFFRES DU MOIS

19 600

Lors de sa réunion annuelle, la Fondation Buddha Dhamma Prahita (ex-Ma Ba Tha), a reçu une donation de l'équivalent de 19 600 USD de la part du commandant militaire de la région de Rangoun. Ce mouvement bouddhiste ultranationaliste s'oppose aux poursuites lancées contre le moine extrémiste Wirathu.



600 000

Selon une étude de l'Organisation Internationale du Travail, plus de 600 000 enfants birmans, âgés de 5 à 17 ans, travaillent dans des conditions susceptibles de mettre en danger leur développement et leur santé physique et/ou mentale.

8,5

Le département militaire de "l'information vraie" annonce une saisie record de drogue et d'armes d'une valeur de plus de 8,5 millions USD dans la ville de Tachileik située dans l'état Shan.



AGISSONS POUR LA PAIX ET LA DÉMOCRATIE EN BIRMANIE

Etat d'Arakan : une zone de guerre coupée du monde depuis le 20 juin

Entre l'armée birmane et l'Armée de l'Arakan (AA), c'est l'escalade. Début juin, des tirs d'artillerie sur un monastère ont tué sept civils qui s'y étaient réfugiés. Dans le contexte d'un accès humanitaire restreint et d'un accès à l'information tout aussi limité, plus de 30 000 civils ont dû fuir les combats au cours de ces derniers mois. Depuis le 20 juin, huit townships de l'état d'Arakan et un township de l'état Chin sont privés d'internet par instruction ministérielle. Une mesure qui suscite énormément d'inquiétude, car il est fait état d'attaques virulentes entre l'armée et l'AA peu de temps avant la décision de coupure, puis de violents combats ayant entraîné la fuite de centaines de civils. Dans un [communiqué du 24 juin](#), 21 organisations de la société civile birmane demandent la levée de la coupure d'internet et la réforme de la loi sur les télécommunications sur laquelle elle est fondée. De son côté, le parlement arakanais a soumis une motion d'urgence au gouvernement central. L'Ambassade de Suède à Rangoun a également réagi. La rapporteuse spéciale de l'ONU sur la Birmanie craint que l'opération militaire en cours engendre de nouvelles violations des droits humains, que la coupure d'internet viserait précisément à dissimuler.



Rohingya : échec de l'ONU v. scandale de l'ASEAN ?

Un rapport accablant sur le rôle de l'ONU en Birmanie depuis 2010 circule dans ses couloirs. Car l'ONU a échoué, bien avant la crise de 2017 : le système onusien n'a pas été en mesure d'inverser la courbe des atteintes aux droits de l'Homme. En raison de l'absence de stratégie unifiée et de l'absence de soutien du Conseil de sécurité? Dénoncer fermement les violations des droits humains ou mener une « diplomatie silencieuse » face au régime birman, en axant son action sur le développement et l'humanitaire? La question, qui traverse tous les acteurs de terrain, reste d'actualité. L'évaluation menée, demandée par l'ONU, voit d'ores et déjà ses conclusions et recommandations approuvées par l'institution. Et après? La presse rapporte que le coordinateur de l'ONU en Birmanie a été récemment poussé à la démission, pour avoir, notamment, désigné les Rohingya par leur nom... Au sein de l'ASEAN - le regroupement régional à dominante économique de la sous-région - un projet de rapatriement des Rohingya circule : les Rohingya n'y sont pas nommés et le projet se borne à reprendre la propagande de l'Etat birman sur les causes de leur exode. Sans mention de leur privation de droits... Free Rohingya Coalition demande la démission du Secrétaire général de l'ONU et des voix se lèvent pour dénoncer le projet élaboré par l'ASEAN. Dans ce contexte, reste la demande d'ouverture d'une enquête annoncée le 26 juin par la Cour Pénale Internationale. Un processus judiciaire terriblement long et incertain, mais qui reste, à ce jour, la seule perspective de justice pour les Rohingya.

Union Européenne : appel à investir et dialogue sur les droits de l'Homme?

La troisième édition du Forum économique UE-Birmanie s'est tenue dans la capitale birmane au début du mois, en présence de plus de 500 invités. L'Ambassadeur de l'UE a lancé un vibrant appel aux entreprises européennes représentées pour qu'elles investissent en Birmanie. Il a tout de même rappelé que les autorités birmanes devaient agir sur la situation des droits de l'Homme et ajouté que la crise dans l'état d'Arakan ternissait « l'image de marque » de la Birmanie! Au début de l'année, la commissaire européenne Cecilia Malmström indiquait que Bruxelles avait besoin de voir de véritables progrès dans la mise en oeuvre des recommandations de la Commission Kofi Annan pour la résolution de la crise dans l'Arakan, ainsi qu'en matière de liberté d'expression. Alors qu'un « dialogue sur les droits de l'Homme » vient d'avoir lieu entre l'UE et le Ministre birman de la coopération internationale, tous les indicateurs sont au rouge, à l'exception de la libération emblématique de certains prisonniers politiques... Se targuer de contribuer à remédier à la situation par l'investissement est un pas que beaucoup franchissent. *Business as usual?*

Une relation étroite entre Israël et l'armée birmane ?

Au début du mois de juin, un major et deux capitaines de l'armée birmane se sont rendus en Israël pour une exposition militaire d'armes, l'*Israel Defense and Homeland Security Expo*. Leur présence à Tel Aviv a alarmé les organisations internationales de droits de l'Homme et remis en question la dénégation de l'armée israélienne quant à sa potentielle vente d'armes à son homologue birmane. C'est une allégation très sérieuse, les militaires birmans étant accusés de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocide. Ces exactions leur valent un embargo sur les armes de la part de l'Union Européenne. Bien que la Cour Suprême d'Israël ait rendu un jugement contre de telles fournitures d'armes à la Birmanie, Amnesty International accuse Israël pour son bilan de ventes d'armes, l'appelant à arrêter d'approvisionner les pays qui violent continuellement les droits humains. Ils dénoncent un système destiné à brouiller la traçabilité des armes par un nombre élevé de transactions, contournant ainsi le contrôle international et la réglementation même d'Israël. Le journal américain Newsweek et l'israélien +972 qui étaient présents à l'exposition ont témoigné de la coopération militaire continue entre Israël et la Birmanie. L'Etat d'Israël rejoint-il le palmarès de la Russie, de la Chine et de l'Inde en livrant des armes à l'armée birmane? Questionné à ce sujet, le Brigadier Général Zaw Min Tun a décliné de répondre.

Frontière Thaïlandaise : la clinique de Mae Tao célèbre ses 30 ans

Les origines de cet établissement, fondé en 1989 par le Dr Cynthia Maung, remontent au mouvement pro-démocratique des étudiants en 1988, et à sa répression par le régime militaire birman : les activistes qui s'échappaient et avaient besoin de soins médicaux se rendaient dans la petite maison de Mae Sot.



Aujourd'hui, la clinique a grandi et accueille gratuitement réfugiés, travailleurs migrants, femmes et enfants, sans aucune distinction de religion ou d'ethnie. La plupart sont des victimes de mines, atteintes du VIH/sida, ou des femmes enceintes ou avec des enfants en bas-âge en situation d'urgence. Malgré une baisse de financements, Dr Maung souhaite poursuivre ses activités, indispensables pour ces patients qui n'ont aucune alternative, ainsi que proposer des formations médicales et coopérer avec la société civile pour améliorer l'accès aux soins dans la région.

Reconnue au fil des années pour son immense contribution, la clinique apporte une aide humanitaire et une protection à 150 000 personnes démunies par an. Grâce à ses 30 ans de travail acharné, sur fond d'obstacles dépassés, Mae Tao est devenue une institution prônant l'humanité, la solidarité et l'espoir.

Souriez, vous êtes surveillés ?

Des agents de l'armée birmane, qu'on appelle localement les « *Sa Ya Pha* », sont susceptibles d'assister aux événements publics, de les filmer et de « *prendre des informations* ». Cette pratique est-elle conforme à la loi sur la sécurité et la vie privée des citoyens votée par la LND ? En posant cette question, un député s'est fait le porte-voix de citoyens birmans inquiets d'être ainsi enregistrés et filmés, et donc privés de liberté. En guise de réponse, le Ministre de la Défense a fait savoir qu'il ne voyait pas où était le problème : les agents s'identifient et les événements sont ouverts à tous ! Ils sont là pour s'assurer que des informations erronées, susceptibles d'entraîner des poursuites judiciaires, ne sont pas diffusées. Il s'agit aussi, selon lui, de prévenir les assassinats et les attaques à la bombe... En guise de conclusion, soulignons que le Ministre a demandé au député : « *Avez-vous pour habitude de demander à chaque journaliste le nom du media pour lequel il travaille?* ».

LE FOCUS DU MOIS

Commémorations du 9 juin dans l'état Kachin

Le 9 juin marque la date anniversaire de la reprise des combats entre l'armée et la Kachin Independence Army (KIA) en 2011, après dix-sept ans de cessez-le-feu. Pour la deuxième année consécutive, la police a essayé d'entraver les activités organisées pour la commémoration à Myitkyina, capitale de l'état Kachin.

Deux organisateurs ont fait l'objet de poursuites pénales sur fond de pièce de théâtre jouée par de jeunes déplacés, qui n'était sans doute pas du goût des autorités... Leurs soutiens tenaient des pancartes : « *Sommes-nous coupables parce que nous demandons la fin de la guerre ? Sommes-nous coupables de montrer le ressenti des personnes déplacées par le conflit ?* »



crédit : Phoe Shane

La trêve unilatérale de l'armée, décrétée depuis décembre 2018 au niveau de quatre zones de commandement, n'est pas un signe annonciateur de paix car les pratiques de l'armée demeurent inchangées. Les combats ont diminué, mais de nombreuses violations de la trêve sont signalées dans les zones couvertes par le cessez-le-feu. Et la guerre se développe et s'intensifie dans l'état d'Arakan.

Dans le nord-est du pays, dans les états Kachin et Shan, les déplacés (*Internally Displaced Persons*) qui ne se trouvent pas en zone gouvernementale (près de 40 % des IDP) continuent d'être privés de l'accès à l'aide humanitaire des agences de l'ONU par les autorités birmanes. Une privation d'aide qui remonte à juin 2016. Parallèlement, l'accès à l'aide apportée par les acteurs locaux est rendu de plus en plus compliqué. Dans les zones sous contrôle gouvernemental, l'accès humanitaire se dégrade également.

A l'occasion des commémorations du 9 juin, nous vous présentons les conclusions d'une étude consacrée aux personnes déplacées par le conflit dans le Kachin. Les marges d'espoir sont ténues, mais les organisations qui publient cette étude entendent peser en vue d'une évolution positive, qui ne se fera pas sans prendre en compte les besoins et les aspirations des premiers concernés par la guerre : les déplacés.

Les personnes déplacées par le conflit sont incitées à rentrer chez elles par la Chine et par la Birmanie, sur fond de mise en place du Corridor Economique Chine-Birmanie (*China Myanmar Economic Corridor*). Mais que veulent-elles et qu'en est-il de leur situation ?

« Etat Kachin : ce que demandent les personnes déplacées par le conflit »

Une étude réalisée par le HCR, la KBC, la KMSS et la Shalom Foundation

Alors que l'armée a décrété un cessez-le-feu unilatéral temporaire au niveau de cinq zones de commandement et que les autorités birmanes annoncent la mise en place d'un plan national de fermeture de tous les camps de déplacés, il est bon d'entendre les voix des principaux intéressés. Que veulent les personnes déplacées par les conflits, les « *internally displaced persons* » (IDP) ?

Quatre organisations actives auprès des déplacés dans l'état Kachin le leur ont demandé, dans l'espoir que leurs voix soient entendues par tous les acteurs concernés, et en particulier par les autorités birmanes, dont l'approche inquiète : fermer les camps sans offrir de perspectives aux déplacés ne résoudra rien...

La situation est critique. La stratégie de fermeture des camps annoncée par la Birmanie semble peu soucieuse de la situation concrète des principaux intéressés, tandis que le cessez-le-feu de l'armée - très relatif - reste fragile et incertain. Face à ces deux développements, les auteurs de l'étude se saisissent du moment pour recueillir les voix des déplacés. Tout doit être mis en œuvre pour que des solutions durables bénéfiques aux personnes déplacées soient apportées.

Publiée en juin 2019, l'étude « **Kachin State IDP Intention Survey** », réalisée par la Kachin Baptist Convention (KBC), la Karuna Mission Social Solidarity (KMSS), la Shalom (Nyein) Foundation et le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR) de l'ONU est intéressante à plus d'un titre.

Elle illustre tout d'abord que les quelque 97 000 personnes déplacées par le conflit dans l'état Kachin - depuis la reprise des combats entre l'armée et la Kachin Indépendance Army (KIA) en 2011 - n'ont pas connu d'amélioration de leurs conditions.

De janvier à février 2019, 1123 foyers de déplacés au niveau de 100 sites dans l'état Kachin ont été rencontrés pour avoir une meilleure compréhension de la situation des personnes déplacées, de la manière dont elles envisagent leur avenir et des conditions requises pour que des solutions durables soient apportées à leur situation de déplacement.

Sur la base de ce que les IDP expriment, il s'agit de permettre le développement et la mise en œuvre de politiques et de programmes de soutien aux IDP en vue de trouver des solutions de retour volontaire, digne et durable dans le respect des standards internationaux.

AGISSONS POUR LA PAIX ET LA DÉMOCRATIE EN BIRMANIE

Un constat : des conditions de vie qui se dégradent

Les résultats clés de cette étude montrent que les IDP ont vu leurs conditions de vie, en particulier sous l'angle de leur espace de vie, se dégrader, tout comme leur capacité d'autonomie, avec la perte de logement et de terres qu'entraîne le déplacement. Environ 92 % des IDP étaient propriétaires de leur logement avant de fuir et 87 % logeaient dans des maisons individuelles. Seuls 14 % des IDP disposent d'un logement individuel aujourd'hui.

Le déplacement a aussi eu un fort impact sur les moyens de subsistance, qui se traduit par une augmentation de la pauvreté et du chômage. 85 % des IDP possédaient des terres utilisées à des fins de subsistance avant de fuir et pour 87 % d'entre eux l'agriculture était leur principale source de revenu. Désormais, seuls 11 % des IDP sont en mesure de dégager des revenus d'une activité agricole en étant déplacés.

Leur mobilité économique décroît. 65 % des IDP gagnent maintenant moins de 20 000 MMK (13 USD) par mois, alors qu'avant ils étaient 25 % à percevoir l'équivalent de cette somme. Le nombre de foyers sans accès à une source régulière de revenus a été multiplié par dix, en passant de 3 à 30 %. Alors que certains IDP bénéficient de la sécurité physique et de la capacité de se mouvoir librement dans leur lieu de vie actuel, d'autres voient leur liberté de mouvement restreinte.

La poursuite des conflits : obstacle majeur à la mise en œuvre de solutions durables

Tant que les conflits armés continuent, la mise en œuvre de solutions durables à une large échelle pour les IDP de l'état Kachin est peu probable. La solution du retour chez soi a la préférence de 65 % des IDP. L'étude montre par ailleurs que les foyers qui ont été contraints au déplacement plus d'une fois ont encore plus tendance à vouloir revenir sur leur lieu de vie d'origine. Cependant, 94 % des IDP ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas rentrer chez eux dans les conditions actuelles. Pour quelles raisons ? Le manque de sécurité physique, prévisible et durable, et le manque de liberté de mouvement sont les principaux obstacles qui influencent les projets d'avenir des IDP.

On voit donc qu'une forte envie de retour se juxtapose à une absence de possibilité de rentrer, en raison d'obstacles liés au conflit. Cela montre que des solutions à plus large échelle demeurent hors de portée pour la grande majorité des IDP en l'absence d'une réduction substantielle des combats et de progrès vers une paix durable.

Des « solutions locales et à petite échelle » comme horizon sur le court et moyen terme ?

La poursuite de solutions très locales à petite échelle incluant l'intégration locale, et dans une moindre mesure la relocalisation, va probablement continuer. L'intérêt ou la préférence des IDP pour ces solutions est significativement plus faible que pour les retours.

S'ils quittaient les camps, seuls 2 % des foyers d'IDP ont l'intention de s'intégrer localement, alors que 6 % envisagent de s'installer dans un autre endroit. En même temps, les IDP sont plus optimistes quant à la faisabilité de ces solutions. Environ 48 % des IDP indiquent pouvoir se réintégrer localement à proximité des camps, tandis qu'environ 31 % affirment pouvoir le faire ailleurs à certaines conditions.

L'importance des droits sur la terre

L'étendue de ces efforts va cependant rester limitée par des défis majeurs. En particulier celui de l'identification de terrains appropriés dans des lieux sécurisés. Permettre aux IDP d'obtenir un logement et des terres sur lesquels ils ont des droits (et donc des documents) pour sécuriser leur situation est décisif en vue de la mise en place de solutions sur le long-terme.

Le retour / l'intégration locale / la relocalisation... doivent être accompagnés et soutenus par des programmes d'assistance

De plus, les IDP ont fréquemment évoqué des besoins d'assistance et de soutien pour la réalisation de leur retour, leur intégration locale ou leur relocalisation ailleurs de manière durable. Une assistance pour la construction de leur logement et pour garantir leur sécurité alimentaire et un accès à des moyens de subsistance apparaissent cruciaux au vu de leurs réponses pour rendre les retours durables et permettre aux IDP de vivre dans la sécurité et la dignité.

Si des terres sont disponibles sur les sites sécurisés de relocalisation, les IDP demandent tout de même un appui pour leur installation, ainsi que la fourniture de biens de première nécessité. Pour que les IDP puissent redevenir autonomes, des liens entre une assistance alimentaire transitoire et un soutien pour le redémarrage d'activités de subsistance sont essentiels. Les IDP demandent en particulier une aide alimentaire transitoire d'au moins un an à compter de leur départ des camps pour leur donner le temps de reconstituer leur autonomie antérieure.

Des variations de besoins et de conditions selon les townships, à prendre en compte

L'étude souligne aussi que les besoins prioritaires et les conditions identifiées par les IDP ayant répondu à l'étude pour l'intégration locale et la relocalisation varient de manière significative selon les townships. Cela montre l'importance pour les bailleurs et acteurs qui veulent soutenir des solutions durables dans l'état Kachin de consulter et d'impliquer les IDP et d'être prêts à mettre en place des solutions adaptées et un soutien pouvant varier selon les localités.

Des préoccupations transversales ont aussi été soulignées, qui doivent être prises en compte afin que les solutions apportées soient durables. Le droit à la restitution de leur logement et de leurs terres et l'accès à l'information.

Le droit à la restitution des biens et des terres ou le droit à une indemnisation

Le droit des IDP à se voir restituer leurs biens/terres ou à être indemnisé de manière équitable est décisif pour leurs perspectives en termes d'autonomie et de solutions durables. Ceux qui vivaient auparavant de l'agriculture et qui retournent chez eux auront besoin de leurs terres pour retrouver leur autonomie. Ceux qui seront relocalisés à proximité des camps ou ailleurs auront besoin de leurs biens pour subvenir au coût de leur réinstallation.

Mais le faible taux de titres de propriétés (s'agissant tant du logement que des terres) parmi les IDP (respectivement 9 % et 18 % des foyers), couplé à l'adoption de nouvelles lois sur les terres en 2012 (après que la plupart des IDP aient été déplacés), présente un sérieux risque quant à la capacité des IDP de protéger leur droit à la restitution.

Inquiétudes liées aux lois sur les terres

Les amendements de 2018 à la loi dite « *sur les terres vacantes, en jachère et vierges* » inquiètent notamment nombre d'IDP qui craignent de perdre leurs terres par application de cette loi. Les autorités doivent donc en particulier protéger les droits des IDP tant sur leurs terres que sur leur logement, et il devrait être clair qu'un IDP ne perd pas ces droits au motif qu'il se serait installé ailleurs du fait du conflit.

Accès à une information de qualité

L'étude révèle enfin que les IDP se fient à plusieurs sources d'information spécifiques, mais qu'en même temps ils ont un accès limité à l'information de nature à leur permettre de prendre des décisions informées et donc volontaires au sujet de leur avenir. Il faudrait que les acteurs renforcent les capacités des sources d'information sur lesquelles se basent les IDP (responsables communautaires ou religieux, membres de la famille ou amis) ou fassent usage d'autres modes de transmission pour une information exacte, complète et objective pour des solutions durables aux IDP.

Recommandations

Enfin, l'étude contient des recommandations pour que les acteurs renforcent leur soutien aux IDP dans le Kachin afin qu'ils puissent faire des choix volontaires et informés quant aux solutions qui leur permettront de vivre dans la sécurité et la dignité, avec un accès aux services de base et des opportunités pour redevenir autonome :

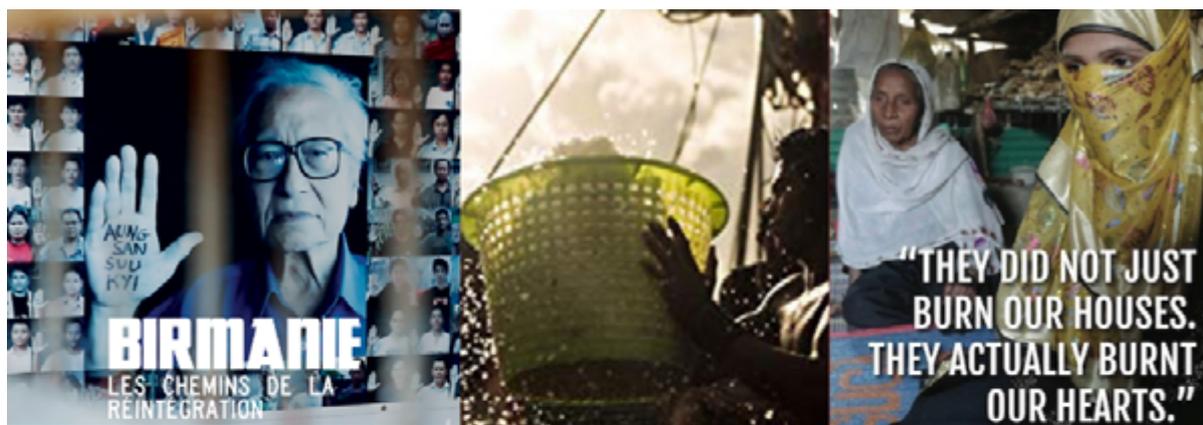
- 1/ Renforcer la protection des droits fondamentaux des IDP : décisif pour la mise en œuvre de solutions durables, y compris la sécurité physique, la liberté de mouvement, les droits de propriété sur les terres et le logement**
- 2/ Augmenter et faciliter leur accès à la terre tout en sécurisant son occupation**

3/ Renforcer le soutien apporté en l'orientant vers des solutions pour les IDP dans des secteurs clés, incluant la construction d'«abris », la mise en œuvre d'une assistance alimentaire et de subsistance pour assurer la transition progressive vers l'autonomie.

4 / Assurer la consultation et la participation des IDP dans la programmation et la mise en œuvre de solutions durables, prendre en compte les besoins et les facteurs de vulnérabilité des IDP à titre individuel et prendre en compte les contextes locaux au sein de l'état Kachin.

Pour conclure

Rappelons que sur le terrain environ 3600 IDP ont bénéficié de solutions locales depuis 2014. Tandis que l'accélération des combats dans l'état Kachin tout au long de l'année 2018 a, à elle seule, entraîné 7000 nouveaux IDP... Plus de 97000 IDP demeuraient dans l'état Kachin au 1er janvier 2019, en suite de la reprise des combats en 2011 entre l'armée birmane et la KIA. Cette étude devrait intéresser tout acteur désireux de contribuer à l'identification et à la mise en œuvre de solutions durables pour les IDP de l'état Kachin. Et au-delà.



Cycle de projections-débats

Samedi 20 juillet, 19h30 : "Les chemins de la réintégration" sur les prisonniers politiques, suivi d'un repas birman solidaire (REV CAFE, Montreuil)

Samedi 7 septembre : "Ghost Fleet" sur la condition des migrants dans la filière de la pêche industrielle en Thaïlande (FONDATION GOOD PLANET)

Mercredi 18 septembre, 19h30 : "Mother, Daughter, Sister" sur les violences sexuelles dans les conflits en Birmanie (REV CAFE, Montreuil)